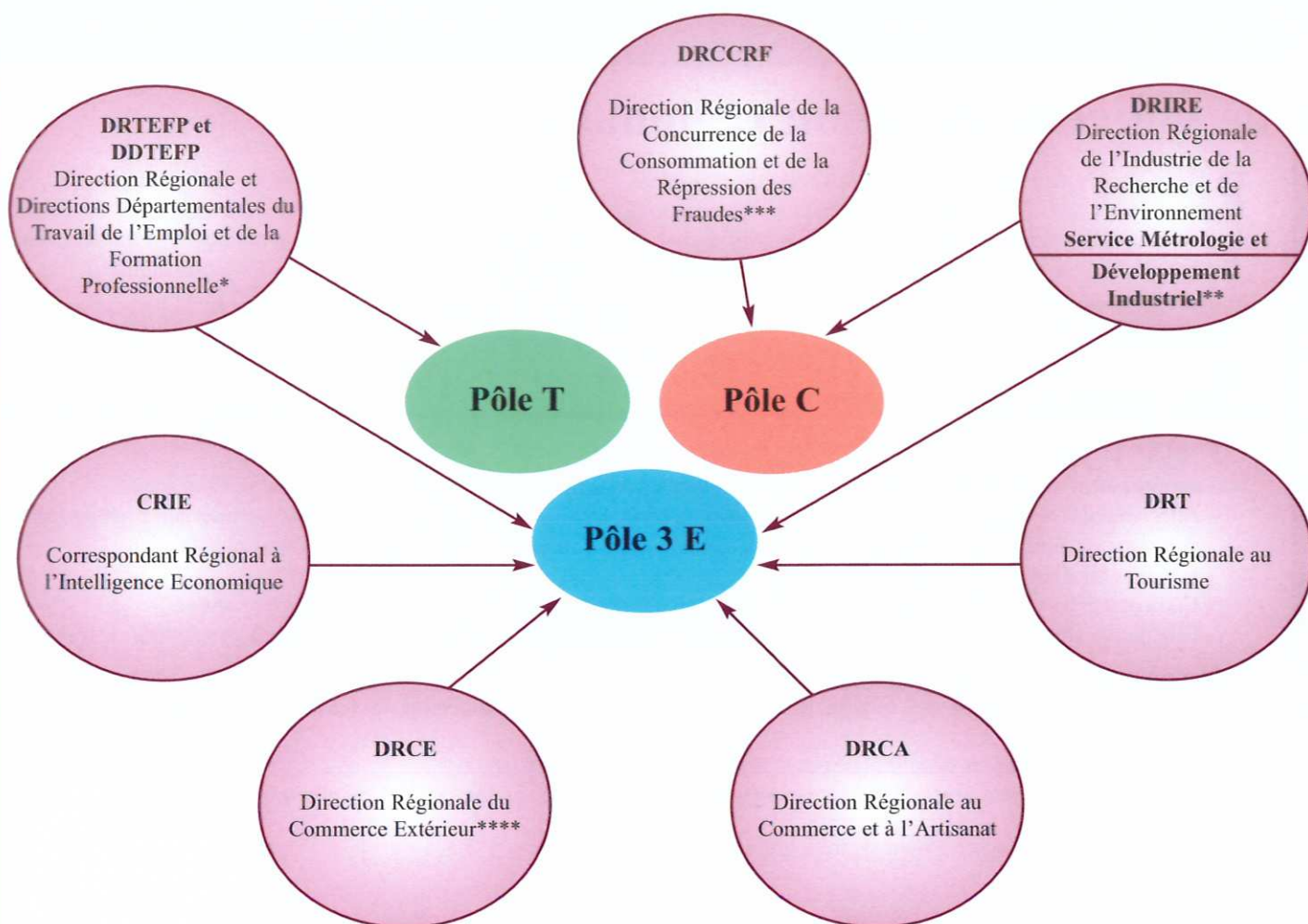


La DIRECCTE regroupe 7 anciennes directions et services



* Les services de l'Inspection du Travail dans les Transports et dans l'Agriculture ont fusionné avec ceux de l'Inspection du Travail généraliste, en 2009. Les DDTEFP s'intitulent désormais UT (Unités Territoriales).

** Les autres services de l'ancienne DRIRE ont été rattachés à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

*** Les anciennes directions départementales (DDCCRF) ont été rattachées aux Directions Départementales de la Protection de la Population (DDPP21 et 71) et aux Directions départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (DDCSPP 58 et 89).

**** Les activités de prospection et d'accompagnement des entreprises exportatrices ont été transférées à UBIFRANCE et aux CRCI/CCI en 2009.

Ses partenariats

Les activités de la DIRECCTE reposent sur de très nombreux partenariats avec notamment :

- Les autres services de l'Etat : Préfectures ; Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ; Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ; Directions Départementales de la Protection des Populations DDPP (21 et 71) et Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (58 et 89) ;...
- Le Conseil Régional, les Conseils Généraux, et les collectivités territoriales, ainsi que leurs émanations en matière de développement économique, tourisme, etc...
- Les partenaires institutionnels : Pôle emploi, Oséo, Ubifrance, COFACE, INSEE, les Chambres Consulaires, les Universités et Instituts de formation, les Conseillers du Commerce Extérieur...
- Les associations professionnelles.
- Les partenaires sociaux.
- Les réseaux associatifs.